

REPUBLIQUE DU BENIN

8

MINISTERE DE LA MICRO-  
FINANCE DE L'EMPLOI DES  
JEUNES ET DES FEMMES  
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE  
(MAEP)

# *Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur la Production Halieutique*

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu et les espèces élevées.

**Thème :**  
**Pêche des Poissons  
de Pisciculture**

## ❖ DIFFÉRENTS TYPES DE PÊCHE EN PISCICULTURE

- **Pêche d'alevins** : c'est la récolte des petits poissons de 3 à 5 g mesurant 1 à 3 cm de la tête au début de la nageoire caudale et qui sont issus des géniteurs après 45 jours d'élevage depuis la mise en charge. A partir de cette première pêche, l'opération se répète tous les 15 ou 30 jours et pendant une période de 4 à 6 mois ;
- **Pêche de fingerlings** : c'est la pêche qui se fait 2 mois après le regroupement des alevins qui auraient atteint 25 à 30 g et qui mesurent 8 à 10 cm de la tête au début de la nageoire caudale. Cette opération consiste à sexer ou à sélectionner les meilleurs poissons à faire grossir ou à vendre pour être grossis ailleurs ;
- **Pêche de contrôle** : c'est la pêche qui se fait tous les mois dans les étangs de fingerlings et de grossissement pour suivre la croissance du poisson afin de changer ou d'ajuster la ration alimentaire ;
- **Pêche définitive ou partielle (récolte définitive ou partielle)**: c'est celle qui permet de débarrasser l'étang de tous les poissons. Elle peut se faire en plusieurs fois et se programmer sur plusieurs jours ou semaines ;

- **Pêche sélective** : c'est la pêche qui permet de prélever une quantité de poissons afin de diminuer le nombre contenu dans l'étang. Elle permet de procéder au recrutement de géniteurs par exemple.

## ❖ DISPOSITIONS À PRENDRE POUR RÉUSSIR LES PÊCHES

Il est très important de prendre les dispositions suivantes pour réussir les pêches ci-dessus citées :

- Apprêter tout le matériel utile pour l'opération depuis la veille ;
- Démarrer l'opération très tôt le matin pour éviter les effets néfastes de la chaleur ;
- Traiter avec soins les poissons ;
- Nettoyer et sécher tout le matériel après l'utilisation

## ❖ MATÉRIEL DE PÊCHE SOUVENT UTILISÉ

- filet, épuisettes, vivier, seaux, bassines bacs, passoires, tonneaux perches, balance, etc.

# REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA  
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI  
DES JEUNES ET DES FEMMES  
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE  
(MAEP)

## CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

DIRECTION DU CONSEIL  
AGRICOLE ET DE LA FORMATION  
OPERATIONNELLE

DIRECTION  
DES PECHES

Réalisé par l'E' CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11  
avec l'Appui des E<sup>TS</sup> PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Remerciements: Nous remercions D. J. G. A. M. S. A. pour la lecture du manuscrit.

Dépôt Légal : N° 4166 du 12 Juin 2009, 2<sup>ème</sup> trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin  
ISBN 978 - 99919 - 306-2-6